

Dimanche, le 10 courant, à l'issue de la messe avait lieu à Contrecœur, dans la salle publique, une belle assemblée des paroissiens sous la présidence de Son Honneur, Cléophas Giguère, maire de la paroisse.

L'assemblée avait été convoquée par un comité d'artisans de la succursale de Verchères, dont M. F. X. Bouvier est le digne président, dans le but de faire de la propagande et de recruter des membres.

Aussi M. Bouvier s'y était-il rendu avec le brave Dr Fontaine, de Verchères, et plusieurs autres.

L'abbé Ferland, desservant de la paroisse de Contrecœur, avait éloquemment annoncé cette assemblée, comme le font d'ailleurs tous les curés des paroisses où ont lieu des assemblées ou des inaugurations de nouvelles succursales. Nous les en remercions tous, bien sincèrement.

M. le maire, MM. L. N. Gendron, vice-président général, et Bourbonnière, représentant du bureau central et M. Bouvier adressèrent la parole et démontrèrent les avantages des sociétés de bienfaisance, le bien qu'elles font, et particulièrement la Société des Artisans. L'assistance prêta une religieuse attention aux remarques faites par ces messieurs et plusieurs aspirants signèrent leur demande d'admission.

MM. Dr Tétrault de Contrecœur, Geoffrion, avocat de Montréal, E. Lamoureux, marchand, Saint-Jean, et J. O. Chabot, percepteur à Contrecœur, assistaient à cette assemblée qui a été un beau succès.

Le même jour, M. Lachance, inspecteur général, ferait une magnifique assemblée à Saint-Henri de Lauzon, d'où il est revenu avec un bon nombre d'applications. M. Lachance avait eu une belle assemblée à Plessisville, le jour de la fête 8 décembre

CONDOLEANCES

La succursale Sainte-Cunégonde, à sa réunion du 20 novembre dernier, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. L. Z. Mathieu, secondé par M. L. Ethier : que les membres et les directeurs de notre succursale ont été vivement affectés, en apprenant la mort d'un de leurs membres dévoués, M. J. B. Bisailon. En conséquence, les membres de la dite succursale, prient les parents du regretté défunt de vouloir bien agréer leurs sympathies et leurs condoléances.

Proposé par M. J. A. Ducharme, secondé par M. E. Rochon : que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille de feu M. J. B. Bisailon, ainsi qu'au *Bulletin* de la société pour publication.

Votre dévoué,

J. A. DUCHARME, sec.-arch.

Succursale de New-Bedford

A sa réunion du 20 courant, le bureau de direction a adopté la résolution suivante. Proposé par M. P. Lacroix, secondé par M. T. Quintin : Que les membres du bureau de direction ; ont appris avec un profond regret la perte que vient de faire leur révérend chapelain dans la personne de son père, M. Benjamin Deslauriers.

Et le bureau se faisant l'interprète des membres de la succursale offre à leur chapelain, M. le révérend H. Deslauriers, le témoignage de la sympathie sincère qui l'unit à lui en ce moment d'épreuve.

Il le prie de croire qu'il prend une large part à sa douleur et à son deuil.

Résolu de plus que copie de la présente résolution soit envoyée aux journaux avec prière de la publier, et qu'elle soit publiée dans le *bulletin* de la société.

J.-O. HOULE, Prés.

T. QUINTIN, Sec.-Trés.

AVIS AUX MEMBRES

Dans toutes vos correspondances avec le Bureau Central de la Société des Artisans, ne manquez jamais d'inscrire, après votre nom, le *Numéro de votre livret*, et si vous êtes membre d'une succursale, le *nom de cette succursale*.

Si c'est pour annoncer votre changement d'adresse, il faut mentionner l'ancienne et la nouvelle adresse. Si vous appartenez à une succursale, ce n'est pas au Bureau Central qu'il faut donner votre nouvelle adresse, mais au *Secrétaire de votre Succursale*.

Plusieurs membres portent le même nom, et il est impossible de reconnaître un membre qui ne donne pas le numéro de son livret.

Le secrétaire-général.

AVIS AUX MEMBRES DE BIENVILLE

DE LA

Succursale de Lévis

Un bureau de perception a été ouvert à Bienville, Lévis, au magasin de M. George Thibeault, M. Philippe Thibeault a été nommé percepteur. Ce bureau sera ouvert tous les mercredis de chaque semaine de 6 à 9 heures du soir, M. Thibeault est aussi nommé percepteur pour la paroisse de Saint-Antoine de Bienville, Saint-Joseph et les environs.